



COCETA - Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

Association apolitique, à but non lucratif, pour la protection des habitants de l'agglomération nantaise.

www.coceta.org



MAINTIEN DE L'AEROPORT NANTES-ATLANTIQUE : UNE DECISION CONTRE-NATURE

MERCI MONSIEUR LE SENATEUR !

AMENDEMENT N°15 DU SENATEUR MANDELLI : ENFIN UN APPEL CONCRET A LA TRANSPARENCE SUR LES CONCESSIONS DES AERODROMES !

Le COCETA adresse ses remerciements au Sénateur Mandelli pour sa démarche engagée le 5 mars 2025 auprès du Sénat en commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. En effet, le Sénateur a déposé un amendement¹ visant à ce que soit **publié le cahier des charges des procédures portant sur les concessions des aérodromes relevant de la compétence de l'Etat.**

L'objectif est **d'apporter plus de transparence sur les questions extrêmement sensibles d'aménagement du territoire**, comme l'est celui de l'Aéroport de Nantes-Atlantique pour lequel l'Etat travaille en toute opacité afin de ne pas effrayer les citoyens exposés aux nuisances et leurs élus. En effet, sous prétexte de préserver le secret des affaires, celui-ci **refuse de publier les conditions qui cadrent les objectifs clés de développement du trafic sur l'aéroport.**

La démarche conduite par le Sénateur Mandelli s'inscrit dans la suite logique de son rapport « **Modernisation de Nantes Atlantique : sortir du pilotage à vue** » publié dès décembre 2023 et dont l'objectif était de tirer les leçons de l'échec de la précédente procédure. Naviguer à vue dans un épais brouillard entretenu par les porteurs du projet n'augure rien de bon. **Le Sénateur avait pointé ce manque de transparence**, à croire qu'il n'a pas été entendu. **La situation est pire que la précédente en matière de transparence et de prise en compte de l'intérêt du territoire et de ses citoyens.**

LA CONFIANCE EST ROMPUE. L'interview² paru ce matin du délégué ministériel Emmanuel Mercenier, à propos duquel le COCETA ne manquera pas de réagir, montre à quel point **LES CONTRE-VERITES SONT DE MISES ET QU'IL EST URGENT D'AGIR...EN TOUTE TRANSPARENCE !**

¹ [Amendement n°15 déposé le 28 février 2025 par M. Didier Mandelli.](#) Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (1) sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes.

² Article Ouest-France Sud Loire du 14 mars 2025 [« Trafic, Bruit...les Vérités du monsieur Aéroport »](#)

Extrait de l'amendement : « **Art. L. 6321-5** – À l'occasion d'une procédure de passation de concession pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'un aérodrome relevant de la compétence de l'État, l'autorité concédante rend public, par voie électronique, gratuitement, librement et directement le cahier des charges de la concession simultanément à l'ouverture de l'accès aux documents de la consultation mentionnés à l'article L. 3122-4 du code de la commande publique, à l'exception des informations susceptibles de porter atteinte à des secrets protégés par la loi, notamment les informations mentionnées à l'article L3122-3 du même code. »

Le COCETA en bref

A PROPOS DU COCETA : <https://coceta.org/>

- 1800 membres actifs (jusqu'à 4500 membres avant le COVID et la décision d'entériner le projet de réaménagement de l'aéroport) ; 8 antennes locales
- Création en mars 2018
- Association à but non lucratif, laïque et transpartisane
- Objet : Assurer la défense des intérêts des populations impactées (ou qui le seront) par les nuisances générées par l'activité aérienne et aéroportuaire. Ces conséquences portent sur l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, la santé publique, la qualité de vie...

LE PROJET PORTE PAR LE COLLECTIF :

- LE COCETA EST CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DES AÉROPORTS URBAINS
- S'AGISSANT DE L'AÉROPORT DE NA, LE COCETA EST POUR UN PROJET ALTERNATIF QUI VISE EN PRIORITÉ À PRÉSERVER L'INTÉRÊT DE L'ENVIRONNEMENT & DE LA POPULATION
- LE COCETA SE POSE COMME UN COLLECTIF REGROUPANT DES USAGERS EXPERTS : IL VISE À CONTRIBUER AUX DÉBATS ET À ACCOMPAGNER LES PROJETS.
-

CONTACTS PRESSE :

- Paolo FERREIRA, Président du COCETA, coceta@coceta.org / 06 34 22 20 74



Pour en savoir plus : <https://coceta.org/2024/02/12/trafic-aeroport-na-refusez-de-sacrifier-100-000-survoles-et-lavenir-de-notre-territoire/>